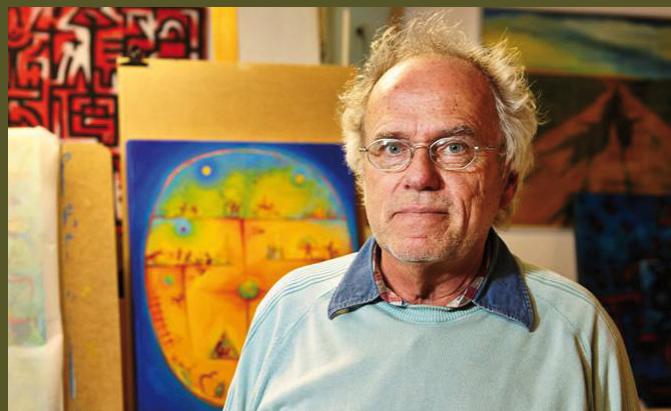


Conception: Thyl Manuel Eisenmann

Né en 1948 à Faido (TI), Thyl Eisenmann a grandi à Kriens (LU). Après avoir obtenu sa maturité et étudié une année l'histoire de l'art à l'Université de Zurich, il entre à l'Ecole d'arts visuels de Lucerne. Titulaire d'un diplôme d'enseignant de dessin, il fréquente ensuite pendant une année la section de sculpture de la même école, tout en enseignant à temps partiel. Il décide ensuite de se former à la gravure, notamment à l'Ecole des arts appliqués de Vienne. Il affectionne tout particulièrement la gravure en taille-douce polychrome. Pour la plupart des œuvres de la série «Luzerner Kunstgrafiken», une série très appréciée jouant sur le thème du carnaval, il a choisi la technique de l'eau-forte, et plus précisément celle de l'aquatinte. Outre ses nombreuses expositions en Suisse et à l'étranger, Thyl Eisenmann compte à son actif des illustrations, des décors de théâtre de même que des aménagements muraux (Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage, Birmensdorf). Il a également animé des forums de perfectionnement et des stages de peinture. Membre de Visarte, il vit et travaille à Lucerne. Pour découvrir la diversité de ses travaux, rendez-vous sur son site www.thyleisenmann.ch.



Caractéristiques

Effigie

«Gansabhouet à Sursee»

Artiste

Thyl Manuel Eisenmann, Lucerne

Données techniques

Alliage: couronne en bronze d'aluminium,
partie centrale en cupronickel

Poids: 15 g

Diamètre: 33 mm

Valeur nominale légale

10 francs suisses

Date d'émission

30 janvier 2014

Tirage

Pièces de qualité normale, non mises en circulation:

max. 90 000 pièces

Qualité flan bruni, avec étui:
max. 11 000 pièces



Frappe et émission

Monnaie fédérale Swissmint

CH-3003 Berne

Tél. +41 (0)31 322 60 68 (marketing)

Fax +41 (0)31 322 60 07

www.swissmint.ch

Monnaie commémorative officielle 2014

«Gansabhouet à Sursee» Coutumes suisses



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swissmint

Série de pièces commémoratives: «Coutumes suisses»

Avec la monnaie commémorative «Gansabhouet à Sursee», la Monnaie fédérale Swissmint poursuit la série «Coutumes suisses». Plusieurs coutumes ont déjà été représentées. Ainsi, les pièces de 10 francs bimétalliques ont mis à l'honneur le marché aux oignons de Berne (2011), les combats de reines (2012) et le «Silvesterchlausen» (2013), alors que sur les pièces de 5 francs bimétalliques ont figuré la Fête des Vignerons de Vevey (1999), le Carnaval de Bâle (2000), le «Sechseläuten» de Zurich (2001), l'Escalade de Genève (2002) et la «Chalandamarz» (2003).

«Gansabhouet à Sursee»

Nombreuses sont les coutumes et les fêtes qui se déroulent le 11 novembre, jour de la Saint-Martin. Cette date marquait d'ailleurs autrefois le début d'un jeûne de quarante jours précédant Noël. La récolte était engrangée, les domestiques recevaient leurs gages et les autorités ecclésiastiques prélevaient la dîme. Les oies faisaient également l'objet de redevances et le fait de donner une oie de la Saint-Martin au seigneur permettait de s'en attirer les bonnes grâces. Cependant, à Sursee, cet oiseau joue un tout autre rôle. Là, il perd la tête et y laisse des plumes.

A l'occasion de Gansabhouet, deux oies mortes sont suspendues par la tête à un fil, lequel est tendu sur une scène située devant l'hôtel de ville. De jeunes hommes et quelques femmes, vêtus d'un manteau rouge et arborant un masque en forme de soleil, tentent ensuite de trancher le cou de l'animal d'un seul coup de sabre. Afin de compliquer un peu les choses, les candidats portent un bonnet qui leur masque la vue, le sabre est émoussé et un verre de vin rouge suivi de quelques pirouettes contribue à déstabiliser pour de bon les participants. En règle générale, cinq à vingt tentatives sont nécessaires pour décapiter les deux volatiles. Ceux qui réussissent peuvent ensuite repartir avec les oiseaux. En marge de cette activité, des concours sont organisés pour les enfants, comme un arbre de cocagne, une course au sac ou encore le «Chäszänne», où la meilleure grimace est récompensée par un morceau de fromage.

Monnaies commémoratives officielles

Chaque année, la Monnaie fédérale Swissmint émet un nombre limité de monnaies commémoratives représentant des sujets choisis avec soin. Les pièces bimétalliques, en argent et en or, ont une valeur nominale officielle et sont disponibles dans différentes qualités. A collectionner pour son propre plaisir ou pour faire de magnifiques présents.

